

Révision Plan Local d'Urbanisme



PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE la commune

6.2

- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 11 avril 2017
- Arrêt du projet le 6 novembre 2018
- Dossier soumis à enquête publique du 12 mars au 11 avril 2019
- Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 20 juin 2019

ECHELLE :

1/7500

PHASE :

Approbation

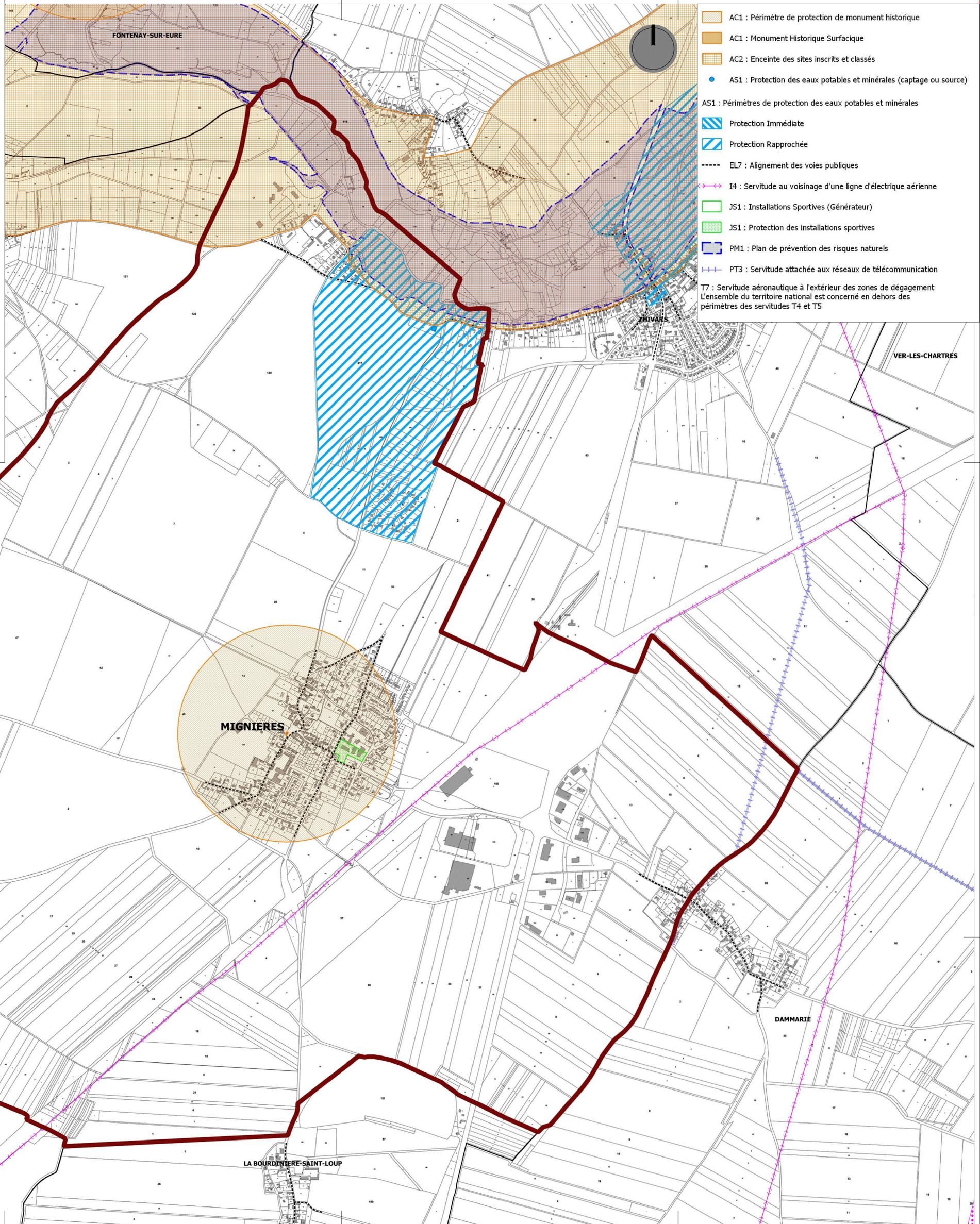
en perspective
urbanisme & aménagement

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil municipal
du 20 juin 2019

approuvant la révision du
plan local d'urbanisme
de la commune de Mignières
Le Maire,

En Perspective Urbanisme et Aménagement

2 rue des Côtés - 28000 Chartres ■ TEL : 02 37 30 26 75 ■ courriel : agence@enperspective-urba.com



- AC1 : Périmètre de protection de monument historique
- AC1 : Monument Historique Surfacique
- AC2 : Enceinte des sites inscrits et classés
- AS1 : Protection des eaux potables et minérales (captage ou source)
- AS1 : Périmètres de protection des eaux potables et minérales
- Protection Immédiate
- Protection Rapprochée
- EL7 : Alignement des voies publiques
- I4 : Servitude au voisinage d'une ligne d'électricité aérienne
- JS1 : Installations Sportives (Générateur)
- JS1 : Protection des installations sportives
- PM1 : Plan de prévention des risques naturels
- PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunication
- T7 : Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement
L'ensemble du territoire national est concerné en dehors des périmètres des servitudes T4 et T5

